LE JOURNAL



Syndicat Interprofessionnel de Lanaudière

Syndicat Interprofessionnel de Lanaudière

Année 2, numéro 14 – 04 juillet 2018



Audit CHSLD St-Eusèbe

Retour sur les sondages

Rencontre des membres du personnel

En suivi du projet d'amélioration des conditions d'exercice du travail, en lien avec les quatre priorités ministérielles, réalisé au printemps dernier, nous vous convions à une rencontre d'information. Cette dernière, d'une durée d'environ une heure, est prévue le mardi 10 juillet 2018 à la cafétéria du CHSLD Saint-Eusèbe. Afin de faciliter votre participation, quatre plages horaires sont proposées, soit à 8 h, à 12 h, à 13 h et à 15 h. Notez qu'un léger goûter sera servi et que votre présence à cette rencontre est sur une base volontaire.

La rencontre a pour but d'effectuer un retour les sondages réalisés, de présenter les constats qui se dégagent de l'étude, ainsi que de vous faire part des prochaines étapes du plan d'action. Rappelons que cette démarche paritaire se veut axée sur l'amélioration du milieu de travail.

Votre apport et votre contribution sont essentiels à la réalisation d'une telle démarche. Nous tenons à vous remercier de votre participation, qui a connu un excellent taux.

Venez en grand nombre!

Date de tombée de vos disponibilités

Section NORD

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 10 septembre 2018 prochain pour modifier votre disponibilité pour la période 10, 11 et 12, soit du :

9 décembre au 5 janvier 2019;

6 janvier au 2 février 2019;

3 février au 2 mars 2019.

Section SUD

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 4 août 2018 prochain pour modifier votre disponibilité pour la période 7, soit du 16 septembre au 13 octobre 2018.

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

AFFICHAGES DE POSTES pour LA SECTION NORD

Veuillez prendre note qu'il y a présentement un affichage spécial - Catégorie 1 - NORD qui a lieu du 19 juin 2018 16h00 au 10 juillet 2018 16h00.



Profitez de tarifs non offerts au grand public et exclusifs aux membres de la FIQ. La Personnelle protège ce qui compte le plus pour vous.

Demander une soumission, plus facile que jamais!

- 1 888 476-8737
- lapersonnelle.com/fig



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, restrictions et exclusions peuvent s'appliquer.

* Le montant des économies n'est pas garanti et varie en fonction des renseignements fournis tors de la souscription.





La bonne combinaison.



Les 30 et 31 mai derniers, avait lieu le Réseau des jeunes FIQ qui se déroulait au centre de villégiature Le baluchon à Saint-Paulin, où plus d'une centaine de jeunes membres de la FIQ se sont rassemblés. Ce réseau est organisé afin de réunir les membres des syndicats locaux âgés de 35 ans et moins, pour leur permettre de réseauter à propos de différents sujets concernant les jeunes syndicalistes d'aujourd'hui.

Cette année, le thème du réseau était: « Épuisées : OUI, Résignées : NON, Appel à la mobilisation. » Nous étions six membres du Syndicat interprofessionnel de Lanaudière à participer à ce réseau et à prendre part aux discussions. Nous avons pu assister à plusieurs conférences qui avaient comme point commun de traiter de la mobilisation syndicale. Tout d'abord, Amélie Perron, professeure en soins infirmiers à l'Université d'Ottawa, nous a présenté une conférence intitulée : La désobéissance ou leadership professionnel? En après-midi, M. Sébastien Robert nous entretenait sur les défis actuels pour les syndicats et différentes pistes de solutions en lien avec les problématiques. Puis nous avons terminé la journée avec du réseautage entre région afin de pouvoir discuter des réalités et de la mobilisation de nos membres à travers le Québec.

La deuxième journée a débuté avec la conférence de M. Marc Thibault-Bellerose, conseiller à la FIQ, qui nous a présenté une conférence traitant de plusieurs sujets socio-politiques. A suivi une conférence de M. Louis Guertin, conseiller de la FIQ et avocat, qui avait pour sujet : Dénonciation et réseaux sociaux; l'importance de dénoncer sans dépasser les limites de la légalité. Il nous a cité plusieurs exemples dont celui d'Émilie Ricard qui a fait une dénonciation sur Facebook et de l'ampleur que celle-ci a eu. Nous avons terminé la deuxième et dernière journée avec une présentation de la présidente de la FIQ, Mme Nancy Bédard, sur les ratios professionnels en soins/patients.

En résumé, le Réseau des jeunes de la FIQ est l'endroit idéal pour en apprendre plus sur la réalité des jeunes d'aujourd'hui, pour améliorer nos connaissances concernant plusieurs dossiers syndicaux de la FIQ et partager nos connaissances avec les différentes représentantes FIQ à travers le Québec.

Audrey Bélanger, Comité relève représentante jeune FIQ-SIL Benjamin Forest-Bonin, Comité relève représentant jeune FIQ-SIL Frédéric Forget, Comité relève FIQ-SIL Hubert Joly, Comité relève FIQ-SIL Geneviève Brochu, Secrétaire-Trésorière du FIQ-SIL Frédéric Labbé, Vice-Président Vie Syndicale FIQ-SIL

Journées des professionnelles en soins 2018 : Résultats des tirages

Lundi le 25 juin 2018, nous avons procédé au tirage des prix offerts par notre partenaire Caisse Desjardins Réseau de la santé. Trois sacs sports sur roulettes.

CHDL: Mme Luce Tessier
CHPLG: Mme Mélanie Boivin
Réseau de la santé

Installation: Mme Chantal Poudrier.

Stéphane Gagnon, Co-Président

Conservez une copie de vos documents

Il est très important de garder une photocopie de tous les documents que vous transmettez à l'Employeur pour vos dossiers personnels, comme par exemple :

- Demande de l'employé;
- Formulaire de disponibilité;
- Billet d'invalidité;
- Toutes pièces justificatives;
- Formulaire disponibilité pour le temps supplémentaire, etc...

C'est une bonne habitude à prendre et cela pourrait vous être très utile un jour.

Le plan d'actions Négo

- Arrêt du port de l'uniforme;
- Port de tout objet de visibilité signifiant notre adhésion forte aux demandes syndicales;
- Port du t-shirt spécifiquement identifié avec le slogan : J'ai mon quota... J'appuie ma négo FIQ-SIL;
- Distribution de tracts et affiches dans tout le CISSSL;
- Manifestations et sorties publiques et médiatiques au besoin.





Nous, on parle santé.



Le **RIIRS** est un organisme sans but lucratif fondé en 1992, avec l'aide de la FIQ, pour répondre à un besoin de regroupement exprimé par les professionnelles en soins de santé.

Leurs objectifs

Le Regroupement est une organisation d'action collective dont les objectifs sont :

- Donner une voix collective aux membres afin de favoriser une meilleure défense de leurs droits et de leurs intérêts et créer un sentiment d'appartenance.
- Fournir le soutien aux membres concernant l'amélioration de leur qualité de vie.
- Participer aux revendications des retraités et établir des liens avec d'autres organismes.
- Participer aux grands débats publics concernant les intérêts des retraités.

Leurs services

- Service administratif cinq jours/semaine.
- Régime d'assurance par le biais d'une compagnie dans les <u>60 jours</u> de la prise de la retraite: vie, habitation, automobile, santé.

Particularités :

- L'adhésion au RIIRS est obligatoire pour conserver, à la retraite, son assurance-vie acquise chez l'employeur.
- Publication de l'Écho du RIIRS.
- Traduction des principaux documents en anglais.
- Support pour la vie en région.

Adhésion au RIIRS :

Vous pouvez ADHÉRER au RIIRS EN TOUT TEMPS suite à la prise de votre retraite indépendamment de l'assurance maladie.

Conditions d'admissibilité

- Signer une formule d'adhésion.
- Payer un droit d'entrée.
- Accepter de se conformer aux Règlements généraux du RIIRS.
- Autoriser la retenue à la source de la cotisation annuelle lorsqu'elle reçoit une pension de la CARRA.

Consultez le site internet : www.riirs.org ou

Téléphone: 1-800-639-9519

C'est l'été, prenez garde à vos pieds!

Votre chaussure doit être dotée d'un bout fermé pour éviter toute lacération ou blessure pouvant être induite par un objet piquant ou tranchant ainsi que toute contamination bactérienne secondaire. Une chaussure doit aussi vous doter d'une certaine stabilité pour effectuer vos tâches, incluant le déplacement des bénéficiaires de façon sécuritaire.

Nous vous souhaitons de passer un très bel été mais prenez soins de vos pieds avec de bonnes chaussures sur les unités de soins...



J'appuie ma NÉGO

Les membres du FIQ-SIL sont invitées à interpeller la Direction du CISSS de Lanaudière pour qu'elle prenne acte de nos revendications et agisse en conséquence, en négociant avec notre comité de négociation pour améliorer nos conditions de travail. Pour ce faire, nous vous invitons à signer la lettre d'appui et de nous la retourner au bureau syndical, soit à la section Nord, soit à la section Sud: par courrier interne, par fax ou en personne.

Vous trouverez cette lettre sur notre site internet au www.fiqsil.com, sur notre Facebook, sur nos babillards ou tout simplement à votre local syndical.

Il nous fera plaisir de la remettre au comité de négociation patronal en votre nom. Un petit geste qui vaut énormément.

Pour tout savoir sur le déroulement de la négociation locale 2017-2018, consultez vos babillards syndicaux ou rejoignez-nous sur le groupe Facebook **FIQ-SIL**.

Les représentantes présentes au bureau syndical peuvent également répondre à vos questions.

Nous, on parle santé.

Bienvenue à nos:

Candidates à l'Exercice de la Profession d'Infirmière (CEPI); Candidates Infirmières Praticiennes Spécialisées (CIPS); Candidates à l'Exercice de la Profession d'Infirmière Auxiliaire (CEPIA); Externes en Inhalothérapie.

Pour les CEPI:

Les conditions d'exercice de nos CEPI nouvellement engagées concernent autant les CEPI en intégration que celles qui les accueillent dans les équipes de soins. Voici ce que dit l'OIIQ :

À titre de CEPI, vous pourrez exercer vos activités seulement dans un centre exploité par un établissement public au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux ou de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones Cris. Par conséquent, vous ne pourrez pas exercer dans une résidence ou un cabinet privé. En cas de doute, veuillez-vous référer au service-conseil de l'OIIQ.

Supervision

En tout temps, vous devez exercer sous la supervision d'une infirmière ou d'un infirmier qui se trouve dans l'unité de soins concernée (en CHSLD, cette personne doit être présente dans le bâtiment) en vue d'une intervention rapide auprès du patient ou afin d'assurer une réponse rapide à vos demandes. Toutefois, vous êtes toujours responsables des actes que vous posez.

Connaissances requises

Vous devez vous assurer, avant d'exercer une activité professionnelle, que vous possédez les connaissances et les habiletés requises pour ce faire, sinon vous devez refuser de l'exercer jusqu'à ce que vous ayez reçu la formation nécessaire.

- 1. Par unité de soins, on entend un secteur d'activités cliniques. Toutefois, les unités de soins réparties sur plus d'un site sont exclues.
- 2. Pour une intervention rapide auprès du patient, l'infirmière ou l'infirmier doit être en mesure d'évaluer l'état du patient.

Comme nos CEPI ne peuvent assumer la responsabilité d'une unité de soins, il est donc certain qu'elles ne peuvent rester seules pendant les heures de pause ou de repas.

N'hésitez pas à nous consulter si vous rencontrez des problématiques à ce sujet sur votre unité de soins.

Agentes syndicales FIQ-SIL

BUREAUX SYNDICAUX FIQ-SIL

Site web: www.fiqsil.com



Section Nord - CHDL

1000, boulevard Sainte-Anne Bureau 5E-20 Saint-Charles-Borromée, QC J6E 6J2

Tél.: 450-759-8222, poste 2049 ou sans frais: 1-866-752-1406 Fax: 450-752-8335

Courriel: info@spssnl.qc.ca

Section Sud - CHPLG

911, Montée des Pionniers Bureau B0-120 Terrebonne, QC J6V 2H2

Tél.: 450-654-7525, poste 20113 Fax: 450-585-2797 Courriel: sils-fiq@bellnet.ca

Nous, on parle santé.